

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

URBANISME

ACQUISITION DU CENTRE D'ENTRETIEN DES ROUTES DEPARTEMENTALES SITUÉ 12 CHEMIN DES VIGNES

La Commune s'est rapprochée du Département pour envisager l'acquisition du Centre d'Entretien des Routes Départementales (CERD) situé 12 chemin des Vignes, et dont les activités sont désormais transférées dans le nouveau CERD édifié à proximité du centre de secours des pompiers, sur le site du Genevray.

Le site existant est composé de locaux d'activités vétustes et d'espaces de stockages extérieurs ; l'ensemble sur le tènement cadastré section AO n° 189, 190, 796, 798, 386, 662 et 664, pour un total de 7 632 m².

Cette acquisition permettra de répondre aux besoins de stockage importants de la Commune, notamment dans le domaine culturel dont les réserves occupent aujourd'hui plusieurs sites dans des conditions de stockage, de conservation et de manutention très insuffisantes. Le traitement de cette problématique est en lien direct avec le projet de musée dans le château de Rives.

Le bien a été évalué par le service des Domaines à 1 220 000 €, montant validé par le Département.

Par conséquent, il s'avère opportun de procéder à l'acquisition de ce bien immobilier afin de garantir le bon fonctionnement des différents services.

Sur proposition de Madame WAINHOUSE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, :

- d'approuver l'acquisition du centre d'entretien des routes départementales situé 12 chemin des Vignes, au prix 1 220 000 € ;
- de classer le bien dans le domaine public communal ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés ainsi que tout document afférent au dossier et à effectuer toutes les modalités nécessaires à l'exécution de la présente.

----- Fin du document -----